NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

119 N° 1 January-March 1997

La guérison des souvenirs et des blessures reçues dans le sein maternel. Quelques réflexions théologiques et pastorales

Jean-Marie HENNAUX (s.j.)

p. 65 - 84

https://www.nrt.be/en/articles/la-guerison-des-souvenirs-et-des-blessures-recues-dans-le-sein-maternel-quelques-reflexions-theologiques-et-pastorales-237

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La guérison des souvenirs et des blessures reçues dans le sein maternel

QUELQUES RÉFLEXIONS THÉOLOGIQUES ET PASTORALES

Ces dernières années sont apparues plusieurs publications — livres et articles — traitant de la guérison de la mémoire, et notamment des blessures reçues dans le sein maternel[1]. Parallèlement, des «retraites de guérison» ou des «chemins de guérison» ont été proposés aux chrétiens. «Les guérisons charismatiques font partie du paysage religieux contemporain, écrit Étienne Garin. ...Dans de nombreuses retraites du Renouveau, tout spécialement celles qui sont centrées sur le première Semaine des Exercices spirituels, des charismes de guérison se manifestent de façon habituelle[2].» Il est indéniable que par ce moyen de nombreuses grâces de guérison intérieure ont été obtenues.

Ces écrits et ces pratiques sont porteurs d'une théologie, explicite ou implicite. Il est nécessaire de s'y rendre attentif. Nous n'avons pas la prétention, dans les quelques pages qui suivent, de présenter une réflexion d'ensemble sur le sujet ni de toucher tous les aspects de ce phénomène récent. Nous proposerons simplement quelques remarques d'ordre théologique et pastoral. Elles n'ont d'autre but que de servir une grâce qui resurgit dans l'Église actuelle avec une force renouvelée, et de susciter peut-être des réflexions complémentaires. Les critiques qu'il nous arrivera de formuler visent souvent moins les publications que nous avons mentionnées que la manière dont elles sont parfois mises en pratique.

---

1. Mentionnons Dennis et Matthew LINN, *La guérison des souvenirs*, Paris, DDB, 1987; Nelly Astelli HIDALGO, *Le fruit de tes entrailles. La guérison des blessures reçues dans le sein maternel*. Traduction française par A. SMETS, S.J., Paris-Fribourg, Éd. Saint-Paul, 1993. Le numéro 142 (juillet-août 1996) de la revue *Feu et Lumière* consacre plusieurs articles à la guérison des blessures reçues dans le sein maternel.

2. Étienne GARIN, *Les charismes de guérison dans l'Église d'aujourd'hui*, dans *Christus* 159 (1993) 281-290, cit. 281-282. Tout ce numéro de *Christus* a pour **thème *La guérison.***

I. - *Dieu veut nous libérer totalement. Il nous offre la grâce de nous réconcilier avec tout notre passé*

La conviction chrétienne centrale qui inspire les publications et les exercices spirituels auxquels nous venons de faire allusion nous semble être la suivante: Dieu veut nous libérer totalement. Sa volonté est de nous faire don d'une liberté chrétienne parfaite, de telle sorte que nous puissions L'aimer, ainsi que notre prochain, sans entrave aucune. Le principal obstacle à notre liberté est le péché. Dieu nous en libère par son pardon. Mais Il ne se contente pas de nous pardonner nos fautes. Il veut encore *guérir* en nous toutes les racines du péché. C'est ainsi que sa grâce veut atteindre en nous les souvenirs et les blessures de nature psychique et spirituelle qui, si souvent, nous empêchent d'aimer notre Seigneur et les autres comme il le faudrait, et qui, nous entraînant vers la tristesse, le désespoir ou la mort, nous sont un obstacle sur le chemin d'un choix vraiment libre de la Vie.

Il s'agit pour nous de renaître. Cette nouvelle naissance n'est pas fondamentalement différente de la grâce de notre baptême, mais les effets de celui-ci ont pu être freinés par des forces obscures. La «guérison» consiste en une actualisation nouvelle de la grâce baptismale. L'Église est, tout au long de notre existence, un sein où renaître.

Cette renaissance comporte une assomption de tous les contenus de notre mémoire ou, plus précisément, une réconciliation de nous-même avec tout notre passé, grâce à la Miséricorde de Dieu. L'Amour miséricordieux du Sauveur nous permet un accès à nous-même qui nous libère de ce que notre passé peut avoir d'oppressant et d'asservissant.

Grâce de libération, qui signifie une reprise par Dieu, en son amour et sa miséricorde, de toute notre histoire, depuis notre conception jusqu'au moment présent. Car les «blessures» (et leurs conséquences) qui nous empêchent d'aimer en toute liberté ne datent pas de notre naissance. Elles lui sont, en certains cas, antérieures.

De quelles blessures s'agit-il[3]? Elles peuvent provenir de causes bien différentes. De causes purement physiques, par exemple,

3. Ne cherchant pas à être exhaustif au sujet des blessures psychiques et/ou spirituelles et ne voulant aborder ici que les problèmes les plus difficiles, nous ne parlerons que des blessures reçues dans le sein maternel, telles qu'on les pré-
sente habituellement

sans qu'il y ait faute morale ou manque d'amour de la part d'autrui. Ainsi des blessures peuvent résulter d'un tremblement de terre, d'une chute de la femme enceinte (sans imprudence de sa part), d'une frayeur de la mère (spectacles de guerre, de violences, de catastrophes naturelles, d'incendie, etc.), ou encore d'une naissance pratiquée à l'aide de forceps. A cette série de causes, faut-il ajouter aujourd'hui les différentes opérations auxquelles on procède sur l'embryon ou le foetus (amniocentèse, prélèvements, transfusions, etc.)?

Mais les blessures reçues peuvent également avoir pour origine de véritables manques d'amour ou d'attention, et même des actes d'agression émanant de personnes humaines. Ces blessures seront sans doute d'autant plus douloureuses et plus profondes qu'elles proviendront des parents qui, par vocation, devraient en premier lieu aimer et protéger l'enfant. Pensons aux enfants non désirés, conçus hors mariage, rejetés, négligés, ou que l'on a voulu faire avorter.

Cependant la «blessure» ne s'explique pas uniquement par ses causes externes. Elle n'existe à proprement parler que par la réaction interne, affective, de l'être embryonnaire ou foetal à ce qu'il pâtit: sentiments de tristesse, de désespoir, de crainte, de colère, de haine.

Ce qui suppose évidemment l'existence d'une vie sensorielle, et déjà psychique, au stade prénatal.

II. - Existe-t-il une vie sensorielle et psychique au stade embryonnaire ou foetal de l'être humain ?

Nombreux sont aujourd'hui, dans le domaine de la recherche scientifique, les travaux qui tendent à prouver l'existence d'une véritable vie sensorielle et psychique au stade prénatal[4]. Elles

4. On pourra se faire une première idée de ces travaux à la lecture du livre de vulgarisation de B. MARTINO, *Le bébé est une personne,* Paris, Éd. J'ai lu, 1988. Signalons aussi *L'aube des sens.* Ouvrage collectif sur les perceptions sensorielles foetales et néonatales, sous la direction d'Étienne HERBINET et de Marie-Claire BUSNEL, Paris, Stock, 1991, et Jean-Pierre RELIER, *L'aimer avant qu'il naisse,* Paris, Éd. J'ai lu, 1993. Dans un article du journal *Le Monde* (26 août 1994) intitulé «Souffrances foetales», J.Y. NAU faisait état d'une étude publiée par *The Lancet* (1994, 344, 77-81) sur le thème : «Le foetus humain est-il susceptible de souffrir *in utero,* notamment lorsqu'il est soumis à certains gestes médico-chirurgicaux?» Au terme d'expériences dont ils rendent compte, les auteurs de cette

émanent habituellement de chercheurs capables de réunir plusieurs disciplines (psychologie, médecine, embryologie, psychanalyse, voire philosophie). Des résultats déjà éclairants y voisinent avec des hypothèses, parfois bien risquées. Il n'est pas facile de faire le tri[5].

Quoi qu'il en soit, il semble juste d'admettre que l'être humain, dès le stade embryonnaire, répond par un certain nombre de réactions corporelles et psychiques aux événements extérieurs et aux agissements que l'on a envers lui — réactions qui conditionneront les comportements après la naissance.

Les travaux d'Henri Bergson, en particulier sur la mémoire, peuvent certainement apporter ici de la lumière[6]. Davantage encore, pensons-nous, la philosophie blondélienne. Dans les limites de cet article, nous ne pourrons qu'indiquer quelques pistes que nous tirons de *L'Action* de 1893[7]. Aux pages 87 à 90, Blondel étudie les «conditions et éléments de la vie subjective». Il écrit: «S'il est vrai..., comme l'ont reconnu les sciences de la nature, qu'à leur point de vue toute unité réelle est synthétique et symbolique, il y a donc, même dans l'élément le plus subtil que l'analyse expérimentale puisse atteindre, l'affirmation implicite

---

étude répondent positivement à la question. Il est surprenant de constater que la science occidentale a découvert la souffrance animale avant la souffrance des nouveau-nés et la souffrance foetale...

5. Donnons une idée de la difficulté par un exemple. De nombreux chercheurs ont découvert dans les dessins d'enfants des représentations de leur conception, de leur vie utérine et de leur naissance. Ils en ont conclu à l'existence d'une *mémoire* de ces événements. Mais ne s'agit-il pas plutôt d'une projection *imaginaire* nécessaire de l'enfant, dans son effort pour se comprendre et pour assumer sa propre existence? La réflexion sur soi n'implique-t-elle pas nécessairement une représentation (d'abord imaginaire) de son origine? Comment apprécier, de ce point de vue, les affirmations suivantes du Frère ÉPHRAÏM: «Elle (la mémoire) ne saurait... se limiter à la définition qu'en donne la neurologie car elle se souvient non seulement de ce qu'elle a emmagasiné durant la vie terrestre mais également de la période de gestation vécue dans le sein maternel, des conditions de la conception et d'un vécu qui remonte aux générations précédentes, particulièrement le souvenir des fautes et des culpabilités des ascendants, d'événements traumatiques ou de grandes bénédictions. La psychanalyse décèle les traces de peurs ancestrales, elle élabore depuis peu une approche des traumatismes intra-utérins, elle tient compte d'une mémoire 'infuse' d'événements comme la shoah chez des enfants de rescapés des camps de la mort qui 'se souviennent' d'une manière inconsciente, dans leurs cauchemars par exemple, des atrocités nazies» (dans *Feu et Lumière*, cité *supra* note 1, 32-33) ?

6. Henri BERGSON, *Matière et Mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*, éd. du Centenaire, Paris, P.U.F., 1963, p. 159-379.

7. Maurice BLONDEL, *L'Action (1893). Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique*, Paris, P.U.F., 1950.

d'un *dedans,* d'un centre interne de projection auquel se rapporte une multiplicité virtuelle. Et dans la hiérarchie des combinaisons et des formes organiques, l'unité systématique se marque de plus en plus, comme le signe d'un principe immanent de perception et d'organisation» (89). Le philosophe d'Aix se propose de découvrir «les sources inconscientes de la vie consciente» (90). Après avoir décrit plusieurs paliers: le «*réflexe* mécanique» (92), l'apparition de la «force» (93), puis de «la vie avec l'individualité» (*ibid.*), il peut conclure: «La moindre lueur d'organisation et de vie subjective présuppose une prodigieuse intégration d'actions et de réactions élémentaires déjà systématisées..., un entrelacement de tous les fils que tisse la nécessité pour en former la complication croissante des formes, des instincts et des sensibilités. Le fait de conscience est donc le produit, non du dernier seulement, mais de tous les actes antérieurs, conscients ou inconscients, qui convergent et se résument en lui» (96). Plus loin, il affirme: «La conscience puise ses aliments dans l'immense milieu qu'elle résume en soi; mais elle ne le résume et ne le contient qu'en le dépassant, qu'en formant une synthèse originale, qu'en devenant l'*acte* de toutes ces conditions et de ces *puissances* subalternes. Aussi, dès qu'elle apparaît sous la forme de l'appétit ou du besoin instinctif, y a-t-il spontanéité victorieuse du déterminisme mécanique, automatisme déjà tout psychologique... Sans doute ces stimulants internes dépendent de causes plus profondes et pour ainsi dire souterraines comme des germes inconscients de la conscience; mais dès l'instant où ils s'élèvent et s'épanouissent dans la vie subjective, ils dominent, par ce qu'ils manifestent, tout ce qu'ils recèlent» (103). Plus loin, Blondel parle à nouveau de «forces qui nous révèlent, au-dessous de la réflexion, une vie subjective et l'intervention constante d'obscures consciences» (164). Il y a, continue-t-il, «une psychologie du corps à connaître. Si notre organisme est formé d'organismes élémentaires, véritables infusoires qui vivent et meurent et se renouvellent chacun à sa manière; si le corps est un système instable d'innombrables vivants d'espèces différentes, c'est l'image de la composition même de la vie subjective» (165). «De même que la véritable initiative de la volonté dépasse l'automatisme inconscient et les conditions physiologiques de l'acte, de même la résistance organique, loin de se restreindre à l'inertie brute, tient surtout à l'éveil en nous d'états de conscience étrangers ou hostiles à la conscience, de volontés nouvelles qui se dressent contre la volonté. Une vie déjà psychologique est diffuse dans le corps» (166). Enfin: «Qu'il y ait au-dessous de la vie réfléchie et

jusqu'aux derniers confins de l'automatisme psychologique une sorte de raison qui préside aux fonctions les plus obscures et qui prépare d'abord l'activité volontaire avant de lui faire échec, c'est ce qui peut sembler étrange; c'est pourtant ce qui est hors de doute» (173-174).

Blondel ne se pose pas explicitement la question du psychisme avant la naissance, dont nous débattons ici, mais sa philosophie de l'Action — l'action, «lien substantiel» de l'âme et du corps (186) —, en se demandant «comment la raison est engendrée» (116), est amenée à découvrir que les «germes inconscients de la conscience» sont déjà d'«obscures consciences» et que, dès avant l'éveil de la raison, une *raison* immanente est déjà répandue dans tous les mouvements et toutes les conditions qui en préparent l'émergence. Elle montre aussi que la liberté est présente et agissante dès que se manifeste, sous son apparence la plus modeste, le réflexe, la spontanéité organique.

Il semble donc nécessaire de concevoir que, bien avant l'âge de raison, dans la petite enfance et même dès avant la naissance, l'être humain puisse élaborer des «réponses» individuées aux actions qu'il subit, et construire ainsi des ébauches de décision. L'acte libre s'enracine dans un certain nombre de réactions de la spontanéité corporelle et psychique. Ces réactions n'ont-elles pas déjà une signification (certains diront: une qualification) morale et spirituelle, comme tendances vers le bien ou vers le mal? Faudrait-il même aller jusqu'à parler de «choix» inconscients ou préconscients? Le problème est posé. Il n'est pas rare, en effet, que des personnes engagées dans une retraite ou un chemin de guérison affirment avoir fait un «choix de mort» dans le sein maternel ou dans la toute première enfance. Ce qui nous conduit à une nouvelle question.

III. - «Choix de mort» dans le sein maternel et péché personnel ou actuel

A travers toute son œuvre, saint Thomas insiste sur l'importance du premier acte moral[8]. Celui-ci se situe normalement durant l'enfance, sans que l'on puisse lui assigner un âge; le moment du passage à l'âge de raison varie d'une personne à

8. *Somme Théologique*, I-II, q. 89, a. 6. Saint Thomas est revenu sur l'alternative imposée à la conscience de l'enfant au début de sa vie morale au moins à

l'autre. Dans cet acte, le sujet moral délibère au sujet de lui-même et prend, consciemment et librement, position par rapport à l'absolu du Bien, à la Fin ultime, à Dieu (connu explicitement ou implicitement). Cette option ne peut être qu'un acte d'amour du Bien et de Dieu (visé directement ou indirectement) ou, si elle est un refus, un péché mortel. «À l'heure où, cessant d'être un enfant, l'homme devient adulte, il est mis en demeure de prendre parti dans un choix décisif, dont l'effet ne peut être pour lui que l'état de grâce ou le péché mortel[9].» Pas de place, à cet instant du premier acte humain, pour une attitude moyenne ou un demi-choix comme le serait, en cas d'option négative, un péché véniel. Le sujet engage la totalité de lui-même dans le vouloir de sa Fin (et de son vrai bonheur) ou contre Elle. C'est le premier acte vraiment conscient et libre. La conscience psychologique a pu s'éveiller auparavant, mais c'est maintenant que la conscience proprement morale s'affirme en toute clarté. Ce premier acte libre suppose que la raison reconnaisse le Bien en tant que Bien, et non seulement en tant que bien sensible ou utile. Le vouloir du Bien comme tel est impossible s'il n'a pas d'abord été appréhendé par l'intelligence.

Avant ce premier acte moral, on ne peut vraiment parler d'un péché personnel, mortel ou véniel. On ne peut le faire que dans un sens analogique et impropre.

Par conséquent, si l'on parle d'un choix fait dans le sein maternel ou avant l'âge de raison, il faudra au moins mettre le mot «choix» entre guillemets. Faire un choix implique un engagement délibéré de la liberté. Faire un choix de mort signifie normalement commettre un péché.

Saint Thomas distingue les actes proprement humains et les actes de l'homme (*actus humanus* et *actus hominis*). Le premier acte proprement humain, c'est-à-dire qui corresponde pleinement à l'humanité de l'homme, c'est le premier acte moral dont nous venons de parler. Mais ce premier acte moral a été préparé par d'autres actes qui, sans atteindre au niveau de la moralité strictement dite, ne sont cependant pas sans signification morale.

---

neuf reprises dans ses différents ouvrages (cf. J. DE BLIC, *La théorie thomiste de l'option morale initiale,* dans *Revue des Sciences Religieuses* 13 (1933) 325-352). On verra aussi J. MARITAIN, «La fin dernière et la dialectique immanente du premier acte de liberté», dans *Neuf leçons sur les notions premières de la philosophie morale,* **Paris, Téqui, 1995, p. 119-128.**

9. J. DE BLIC. *La théorie thomiste...* (cité *supra* note 8), p. 332.

La vie morale ne débute pas purement et simplement avec le premier acte délibéré. L'enfant «semble en mesure de commencer une vie morale, de porter des jugements pratiques sur les moyens pris comme actes concrets et de les connaître bons ou mauvais en un sens analogique, avant de viser en toute conscience la fin dernière»[10].

Ceux qui parlent de «choix de mort» dans le sein maternel ou dans la petite enfance visent un *certain* engagement de la *liberté,* au plan encore inconscient, qui, par son aspect négatif, a quelque chose à voir avec le péché. Nous avons vu qu'il pouvait s'agir de réactions de la spontanéité corporelle et psychique, et que ces réactions pouvaient comporter déjà une signification morale, dans la mesure où elles tendent vers le bien ou vers le mal, en un sens qu'il nous faudra préciser dans un instant.

Reprenons les descriptions qui nous sont données. Pour rencontrer les cas les plus extrêmes, nous ne parlerons pas des blessures reçues après la naissance, mais des blessures que l'être humain peut recevoir au stade embryonnaire. À ce stade, les réactions de l'être humain aux accidents physiques ou aux actions humaines qui viennent s'opposer à sa vie ou même cherchent à causer sa mort, peuvent être de deux types : 1) soit la spontanéité corporelle et physique réagit dans le sens d'un *consentement* à la mort qui menace; elle intériorise et ratifie en quelque sorte l'événement ou l'action mortifères qui lui sont imposées; elle fait donc un *«choix»* (pré-moral, inconscient) *de mort;* 2) soit elle *refuse* la mort; elle s'oppose à elle et lutte contre elle; elle le fait en montant, dans un psychisme encore embryonnaire, une réaction qui se traduira plus tard, dans un psychisme plus élaboré, en sentiments de *révolte,* de *colère,* d'*agressivité,* contre un injuste agresseur.

Aux descriptions qui nous sont présentées, nous ferons une première remarque. Ne faudrait-il pas distinguer la réaction de l'être embryonnaire *au moment même* où il subit l'agression (réaction plus organique et, en quelque sorte, plus mécanique que psychique), et la réaction telle qu'elle s'imprime *par la suite* dans un psychisme plus élaboré, dans un commencement de mémoire, c'est-à-dire dans un premier retour sur soi, une ébauche de réflexion (réaction plus psychique qu'organique)?

---

10. G. GILLEMAN, *Le primat de la charité en théologie morale,* coll. Museum Lessianum, section théologique 50, Paris, DDB, 1954, p. 42.

N'est-ce pas, en effet, surtout dans la *mémoire* que les blessures s'inscrivent, mémoire que le pardon devra plus tard laver? Et ne faut-il pas encore distinguer la première inscription de la blessure dans la mémoire de sa réapparition *au moment du premier acte moral,* quand le sujet moral assume (inconsciemment, peut-être) la blessure qui conditionne (sans la déterminer complètement) son élection? L'attention au temps, aux moments, à la mémoire, est un facteur déterminant contre tout danger de confusion imaginaire.

L'être embryonnaire peut-il «faire un choix de mort», c'est-à-dire désirer mourir plutôt que vivre? Il ne nous paraît pas évident de l'admettre. Il nous semble plus vraisemblable que des agressions, parfois répétées, suscitent en lui des sentiments et des fantasmes de crainte, de tristesse ou de haine. Le bien ne peut lui être perceptible, à ce stade, qu'en tant que bien sensible, mais comme le bien de l'homme est en même temps son bonheur (à la fois sensible et spirituel), sa réaction à l'égard de ce qui s'oppose à son bien sensible a déjà, analogiquement, une signification par rapport au Bien. En d'autres termes, elle a déjà une signification morale. Sa crainte ou sa haine de l'être malfaisant, sa tristesse d'avoir à le subir sont l'envers de son amour du bien (Bien). Mais s'il en est ainsi, il sera difficile de dire que la production de ces sentiments de crainte, de tristesse ou de haine constitue un «choix de mort». Ils expriment plutôt un amour de la vie, une passion de la vie.

Dira-t-on que l'embryon ou le fœtus humains peuvent éprouver le désespoir, c'est-à-dire considérer ou plutôt ressentir la vie comme un bien impossible à obtenir? Mais, dans ce cas, pourra-t-on encore expliquer le fait de la naissance? Nous en parlerons plus loin.

Que dirons-nous des sentiments de colère, d'agressivité ou de révolte que des circonstances ou des comportements hostiles ont pu faire naître chez l'enfant bien avant l'éveil de sa conscience et même — nous l'admetttrons — dès avant sa naissance?

Comme ces sentiments peuvent être sources, dans la vie morale ultérieure, de comportements peccamineux à l'égard d'autrui, on est tenté de les interpréter d'une manière purement négative comme des «choix de mort». Nous avons pu le constater dans un certain nombre de témoignages que nous avons lus ou entendus. Or il nous semble qu'en bien des cas, ils représentent plutôt un «choix de vie». L'opposition spontanée à ce qui peut nuire dispose à l'«option» pour la vie.

Ne peut-on évoquer ici le livre de Job? Ceux qui prêchent la résignation à Job ne reçoivent pas l'approbation du Seigneur, et si Job est finalement invité à s'incliner dans un silence d'adoration, l'Écriture laisse clairement entendre que ce silence n'a de sens qu'à la suite du combat de Job avec Dieu et de sa protestation d'innocence. Le moment de révolte de Job n'a pas qu'une valeur négative; il a aussi une signification nettement positive.

Ce que l'on appelle «choix de mort» est bien souvent lié à des aspects qui sont des manifestations d'un «choix de vie» (révolte contre ceux qui en veulent à la vie; colère contre les agresseurs, contre les circonstances défavorables, etc.).

Dans son *Traité des passions,* saint Thomas a distingué (à la suite d'ailleurs de toute une tradition philosophique) deux sortes de passions de l'appétit sensible: les «passions du concupiscible» (amour, désir, plaisir, joie, aversion, tristesse, haine) et les «passions de l'irascible» (espoir, désespoir, audace, crainte, colère)[11]. Ces passions ont à ses yeux une signification morale; elles sont appelées à être réglées par la raison. Or il est intéressant de constater qu'aucune de ces passions n'a par elle-même une signification de péché. (La colère peut être bonne et sainte, à certaines conditions, et même la haine, si elle est haine du mal.) L'objet des passions de l'irascible est, par exemple, le «*bien* difficile ou ardu», celui que l'on ne peut obtenir sans lutte et sans effort. Ces passions ne sont pas interprétées par le Docteur angélique comme des suites ou des conséquences du péché originel. Selon lui, l'homme ne devient pleinement homme que par le jeu de ces deux types de passions. *Toutes* jouent un rôle dans la construction de l'homme, y compris de l'homme spirituel[12]. C'est ainsi que, par exemple, la vertu théologale d'espérance ne peut être authentique sans une certaine participation de l'irascible. L'aspect de lutte fait partie de la condition humaine et de la condition chrétienne[13].

Nous avons montré la difficulté, sinon l'impossibilité, d'isoler au plan pré-conscient un «choix de mort» qui ne soit pas inextri-

---

11. Cf. THOMAS D'AQUIN, *S. Th.* I-II, q. 22 à 48.

12. À propos de l'angoisse de la mort, A. VERGOTE écrit: «De soi, l'angoisse de la mort n'est pas pathologique. Seule une épaisse et naïve assurance en soi peut décréter pathologiques les sentiments négatifs. C'est la répression de l'angoisse de la mort qui rend celle-ci pathologique» (A. VERGOTE, *Religion, pathologie, guérison,* dans *Revue Théologique de Louvain* 26 [1995] 3-30, ici 27).

13. À ce stade de notre réflexion, il est intéressant d'évoquer les travaux du Père Thomas Philippe, O.P. «Nous savons bien maintenant l'importance de la conception et des neuf mois de l'embryon sur toute la vie de la personne. Le

cablement lié à un «choix de vie». N'est-ce pas là une découverte réjouissante, qui doit être source d'action de grâce pour celui qui fait l'anamnèse de toute son existence devant le Seigneur et qui l'assume à nouveau dans Son Amour et Sa Miséricorde?

L'idée d'un «choix de mort» dans le sein maternel ne provient-elle pas de la lourdeur éprouvée par la personne dans ses choix moraux et spirituels actuels: sentiment d'avoir à soulever un psychisme peut-être effectivement imprégné de tristesse, de désespérance, d'agressivité. Nous avons admis que ce passé psychique a pu s'élaborer déjà au stade prénatal, mais il ne peut s'agir d'un choix proprement moral, délibéré. Il ne peut s'agir d'un péché.

Il nous semble extrêmement important que les chrétiens puissent faire mémoire dans leur prière de toute leur existence, depuis le moment de leur conception et leur séjour dans le sein maternel jusqu'au moment présent[14]. Mais il nous paraît tout aussi impor-

---

cœur du tout-petit s'éveille dès ce moment-là, dans cette intimité unique avec sa mère. La naissance du cœur et de la conscience d'amour précède et enveloppe la naissance des instincts de vie. Il n'y a pas d'ailleurs en l'homme un instinct de vie unique, qui serait à l'origine de l'unité de sa vie consciente. Ses instincts de vie les plus fonciers sont multiples et seront à l'origine du 'moi' et du 'sur-moi', par l'imagination et l'agressivité qui les organiseront de façon plus ou moins artificielle. Mais le vrai fondement de la personne humaine, de l'unité et de la continuité de sa vie consciente est plus profond: il est enraciné en sa chair même, grâce à cette toute première conscience d'amour qui naît et se développe dans les premiers contacts du tout-petit enfant avec sa mère» (Th. PHILIPPE *L'éveil à l'amour du tout-petit*, Paris, Éd. Saint-Paul, 1994, p. 7). La première conscience de l'enfant est donc une «conscience d'amour» (relation à la mère), qui précède la «conscience de raison» (relation sujet-objet; cf. *ibid.* 11). Pour le Père Thomas Philippe, les sentiments de haine et de ressentiment ne peuvent être originaires; ils ne peuvent apparaître que dans un second temps, avec la «conscience de raison»: «À ce premier stade de la vie, il n'y a pas de place pour la haine et le ressentiment, mais seulement pour l'amour ou l'angoisse. La haine et le ressentiment sont les contraires de l'amour, ils supposent un 'moi' capable de révolte, capable de se retourner lui-même contre les personnes qui s'opposent à son amour. Ils s'accompagnent de colère. L'angoisse est seulement la privation de l'amour. Ou le tout-petit est dans la joie et la paix, communiant avec les autres dans l'amour, ou il est dans l'angoisse et les larmes, car il se sent abandonné. Il est trop petit pour pouvoir lutter. Ses larmes peuvent parfois, par leur excès, donner l'impression de la révolte, mais elles sont en réalité le signe d'une angoisse extrême, qui ne peut s'exprimer que par un déchaînement désordonné de toutes ses forces de vie» (*ibid.*, 11). Plus loin, le Père Thomas Philippe précise: «L'angoisse et le trouble, il faut le noter, sont bien antérieurs en nous à la guerre et à l'hostilité, et Dieu pourra s'en servir: il pourra y avoir des grâces d'angoisse. L'angoisse n'est pas nécessairement négative, elle ne provient pas seulement de notre 'moi'» (*ibid*, 13).

14. Il n'est que de se souvenir du *Psaume 139 (138)*. Saint Augustin reste ici la référence majeure. Cf. *Les Confessions*, I, VI, 7-10. Voir J.-M. HENNAUX, *Le*

tant que ceux qui s'engagent dans une retraite ou un chemin de guérison soient amenés à interpréter correctement, c'est-à-dire conformément à la vérité de Dieu, ce qu'ils ont vécu dans le sein de leur mère. Dieu, et l'Église avec Lui, veulent aider l'homme à voir exactement où se situe son péché. Ce qui a été éprouvé dans le sein maternel a pu devenir disposition au péché, racine de péché, mais — nous venons de le dire — ce n'était pas un péché personnel au sens strict du mot. Ce n'était pas un choix moral, même si cela a pu, par la suite, conditionner (parfois lourdement) des choix moraux. Il est essentiel de le reconnaître pour ne pas faire peser sur l'homme une culpabilité qui n'est pas la sienne et que, par conséquent, Dieu ne désire pas lui voir porter.

D'autre part, interpréter comme «choix de mort» les sentiments et passions de colère, de révolte ou d'agressivité qui ont pu être induits dans le psychisme de l'enfant, reviendrait à dévaloriser, au profit des seules valeurs de passivité, les aspects de combat qui, nous l'avons vu, appartiennent à la vie humaine et à la vie chrétienne. Ce serait mutiler l'image de l'homme et du chrétien.

Si l'on ne montre pas que les soi-disant «choix de mort» dans le sein maternel sont inextricablement liés au désir et au goût de la vie, on risque de proposer une vision excessivement pessimiste de l'homme et l'on ne respecte pas suffisamment la bonté de la créature. Dans sa description du premier acte moral, saint Thomas écrit: «ce qui s'impose en premier à l'homme qui a le discernement, c'est de réfléchir sur lui-même, et tout le reste est ordonné à cela comme à sa fin[15].» En ce premier acte, par sa prise de position délibérée à l'égard de sa Fin, l'homme donne leur signification morale définitive à toutes les actions et passions qui ont précédé. S'il pose un acte d'amour du Bien, il ordonne par le fait même toute la matière antérieure de ses passions et actions. Cet acte d'amour du Bien contient donc implicitement un pardon accordé à toutes les personnes qui l'ont fait souffrir dans son passé et auxquelles il veut maintenant du bien. Pardon qu'on ne devra cesser d'approfondir tout au long de la vie morale ultérieure.

---

droit de l'homme à la vie. De la conception à la naissance, coll. Institut d'Études Théologiques, 13, Bruxelles, Éd. de l'Institut d'Études Théologiques, 1993, p. 167-181.

15. Thomas d'Aquin, *S. Th.* I-II, q. 89, a. 6, ad 3.

IV. - Un «choix de mort» possible dès le premier instant de la conception ?

Du fait que nous sommes «créés dans le Christ» (cf. *Col 1*, 16) et que notre âme est immédiatement créée par Dieu (aux deux sens du mot «immédiatement»: dès le premier instant de la conception, et sans médiation, l'acte de créer ne pouvant appartenir qu'à Dieu), certains estiment que nous jouirions, dès notre premier moment d'existence dans le sein de notre mère, d'une «liberté christique» qui nous permettrait de choisir entre la vie et la mort (au sens de *Dt 30*, 15-19). C'est ainsi que l'on écrit: «L'enfant peut choisir la mort dès le premier instant de sa conception dans le sein maternel, ou un peu plus tard, par exemple lorsqu'il réalise qu'il n'a pas été désiré. Il peut encore choisir la mort à l'âge de deux ou trois ans quand il se sent agressé par l'arrivée d'un frère ou d'une sœur, et développe des sentiments d'infériorité, de timidité, de repliement sur soi... Les choix de mort qui sont faits après la naissance ne sont pas ordinairement aussi radicaux que les premiers, mais ils peuvent manifester leurs effets plus tard, à travers des dépressions, de l'anorexie ou des tendances suicidaires[16].»

C'est là, nous semble-t-il, faire de l'homme un ange avant d'être un homme; c'est ne pas tenir compte de l'essence de l'homme qui réside dans son *unité* d'âme et de corps; c'est oublier sa nature ontologiquement temporelle. Aucun *exercice* quelconque de la liberté n'est pensable avant que n'existe une esquisse de raison et de volonté, au moins sous la forme élémentaire d'une force ou d'un réflexe, pour reprendre les mots de Blondel. Il est bien vrai que dès qu'Il crée un esprit, Dieu crée une liberté. Mais autre chose est la présence ontologique de la liberté, dès la création d'un être humain; autre chose, l'exercice de cette liberté[17].

S'imaginer que l'on a fait un choix de mort au premier instant de sa conception, c'est sans doute se prendre pour un ange; c'est être tenté de croire qu'on a été prédestiné au mal; c'est peut-être aussi risquer de mal comprendre la doctrine du péché originel.

---

16. N.A. HIDALGO, *Le fruit...* (cité *supra* note 1), p. 28.

17. Il est bon de se souvenir ici du rejet par l'Église de certaines propositions origénistes; ainsi: de la «co-éternité» des créatures avec Dieu et de la «pré-existence» des âmes (Cfr G. DUMEIGE, *La Foi catholique*, Paris, Éd. de l'Orante, 1975, nos 234 et 261). La position que nous critiquons n'est pas la même que celle d'Origène, mais les condamnations de l'origénisme sont éclairantes pour les problèmes qui nous occupent.

V. - «Choix» dans le sein maternel et doctrine du péché originel

Dans quelle mesure les «choix de mort» exprimés dans le sein maternel ou la petite enfance dépendent-ils du péché originel? Nous avons rencontré plusieurs fois la question dans les publications dont nous parlons.

Le fait que l'être humain puisse subir, au stade prénatal, des agressions qui, en s'inscrivant dans son psychisme, y suscitent des réactions de colère et de haine qui pourront devenir des racines de péché, ce fait manifeste un des aspects du péché originel: nous sommes conçus et nous naissons dans un univers où le péché est déjà présent. Il nous précède et notre psychisme, dès qu'il s'éveille, peut en être affecté. Quand l'être embryonnaire subit de la violence de la part d'autres personnes, sa réaction spontanée, organique et psychique, pourra être non seulement de fuir, mais de s'opposer avec violence. On voit ainsi comment le mal peut engendrer le mal. Solidarité des générations dans le bien, mais aussi dans le péché. L'homme ne pourra rompre le cercle du mal qu'en faisant intervenir le pardon.

Les «choix de mort» dans le sein maternel ne sont pas de vrais choix, nous l'avons vu plus haut. La liberté est déjà ontologiquement présente dans les réactions de la spontanéité corporelle et psychique, mais la raison n'étant pas éveillée, elle n'est pas en mesure de faire un véritable choix. Aux agressions, l'être embryonnaire ne peut répondre que par un *automatisme* psychologique. Pour faire bref, disons qu'à la haine, il répondra par la haine.

Mais traduire cet «automatisme» en termes de «choix» mis au compte du péché originel — ainsi que nous le voyons parfois dans les textes que nous examinons — n'est pas sans inconvénient théologiquement. Cela conduit en effet à interpréter le péché originel ou la concupiscence comme un véritable *déterminisme,* ce qui ne nous semble pas conforme à la doctrine catholique[18].

Pour terminer ce paragraphe, nous voudrions mettre en lumière un fait, pour ainsi dire toujours laissé de côté par la littérature traitant des choix de mort effectués dans le sein maternel: les personnes qui parlent d'un tel choix sont quand même toutes nées... Ce fait, quasiment inaperçu, donne à réfléchir.

---

18. Si quelqu'un voulait approfondir les problèmes dont nous débattons ici en rapport avec la doctrine du péché originel, nous le renverrions volontiers à l'étude de Gustav SIEWERTH, «La doctrine chrétienne du péché originel développée

En donnant de naître aux personnes blessées dans leur existence prénatale, Dieu, en son action créatrice et en sa providence miséricordieuse, a triomphé des actions malfaisantes exercées sur l'être embryonnaire ou foetal et des blessures que celui-ci a subies. Son amour s'est montré le plus fort. «C'est toi qui m'as tiré du ventre de ma mère», chante le *Psaume 22* (v. 10). Il convient de donner plus de poids à la *naissance* qu'aux péchés des hommes et aux «choix» supposés de mort qui auraient, dit-on, précédé cette naissance. Dans la mesure où, dès avant la naissance, l'enfant réagit aux événements par une spontanéité corporelle et psychique où s'exprime déjà la liberté, ce n'est pas sans une certaine collaboration de sa part que le bébé vient au monde. On a pu écrire que «l'enfant se fait naître». S'il en est ainsi, en acceptant de naître, il consent à la vie, il dépasse ses propres blessures et «pardonne», encore inconsciemment il est vrai, à ceux et à celles qui l'ont fait souffrir. En tout cas, si l'on considère les choses à partir de Dieu, sa naissance a déjà une signification de *pardon:* elle rend le bien pour le mal.

Il est important de tenir que, dans la pensée divine, le don de la grâce et de la vie est plus originel encore que le péché originel.

VI. - Le charisme de guérison des blessures reçues dans le sein maternel

C'est le Christ ressuscité qui aujourd'hui dans son Église, comme autrefois sur les chemins de Palestine, guérit les malades. Il le fait à travers les charismes qu'il distribue gratuitement. Les charismes sont donnés pour le bien de la communauté. C'est donc dans le cadre d'un cheminement communautaire (retraite guidée, chemin accompagné) que seront habituellement octroyées les grâces de guérison des blessures reçues dans le sein maternel.

---

et exposée par référence à la théologie de saint Thomas d'Aquin», dans l'ouvrage collectif *Le Péché*, coll. Présence chrétienne, Bruges, DDB, 1959, p. 167-248, particulièrement 202-207. Siewerth y rencontre explicitement les questions soulevées par les publications que nous étudions. Il tient fermement que le péché originel originé n'est pas un péché personnel, mais il se demande s'il n'y a pas «un genre de faute qui ne soit pas personnelle tout en affectant en quelque sorte la personne» (203), un «intermédiaire» entre l'instinct animal et la liberté morale (205), de telle sorte que le Concile de Trente puisse être parfaitement justifié de parler d'un «réel pardon des péchés au baptême des petits enfants» (Cfr G. DUMEIGE, *La Foi catholique*, n° 278). Les pages de Siewerth sont difficiles, mais très éclairantes.

Les publications sur ce sujet et les récits transmis de bouche à oreille abondent en témoignages surprenants.

Durant une retraite de guérison, des personnes acquièrent, dans la prière, la connaissance de certains épisodes de leur séjour dans le sein maternel (perte d'un jumeau, tentatives d'avortement, difficultés à naître, etc.). Lors d'un «chemin de guérison», la personne qui y est engagée reçoit, avec l'aide de ceux ou de celles qui l'accompagnent, de pouvoir reparcourir toutes les étapes des neuf mois de la grossesse. Cela sans qu'interviennent nécessairement des souvenirs racontés par les parents.

Au cours de cheminements de ce genre, certaines personnes qui ont reçu un charisme spécial de guérison vont pouvoir, grâce à une «parole de connaissance» ou une «vision», ou par toute autre motion spirituelle intérieure, dire au malade ce qui l'a blessé, lui révéler telle ou telle circonstance de sa conception (sa mère, par exemple, n'y fut pas libre; ou bien il ne fut pas vraiment désiré) ou de sa gestation (sa mère a tenté de le faire avorter; ou bien elle a toujours vécu ses grossesses comme en rêve, comme si elle ne portait que du vide), etc. Ces révélations sont faites, évidemment, avec discrétion et tact, sans jugement de personne, dans un climat de charité pour tous et de remise de tous à la Miséricorde divine, et uniquement parce que l'on voit que ces paroles vont délivrer la personne malade.

Il n'y a pas de raison de soupçonner a priori les témoignages souvent bouleversants qui racontent ces faits. Ni de mettre en doute les nombreuses guérisons opérées. Ni non plus de croire qu'elles ne sont pas dues, au moins pour la plupart, à des interventions de la grâce.

Nous ferons seulement quelques remarques.

Le salut, fondamentalement, ne consiste pas dans un savoir, ni sur soi, ni sur autrui, ni même sur Dieu. Saint Paul insiste là-dessus à de nombreuses reprises: «Pour moi, il m'importe fort peu d'être jugé par vous ou par un tribunal humain. Je ne me juge pas non plus moi-même... Celui qui me juge, c'est le Seigneur» (*1 Co 4*, 3-4); «La connaissance enfle, mais l'amour édifie. Si quelqu'un s'imagine connaître quelque chose, il ne connaît pas encore comme il faut. Mais si quelqu'un aime Dieu, il est connu de lui» (*1 Co 8*, 1-3); «À présent, ma connaissance est limitée, alors, je connaîtrai comme je suis connu» (1 *Co 13*, 12); «Maintenant, vous connaissez Dieu, ou plutôt vous êtes connus de lui» (*Ga 4*, 9). L'important n'est pas de connaître, mais d'«être connu» (de Dieu) et de s'en remettre à la connaissance que Dieu a de nous. En somme, il n'est pas si capital d'être transparent à soi-même, de

faire l'analyse de son âme, de comprendre tous les tenants et aboutissants de sa propre histoire. Ce qui importe avant tout, c'est de s'abandonner au Jugement de Dieu.

Freud a mis en lumière le fait que les maladies psychiques de l'âge adulte trouvent souvent leur origine dans des traumatismes de la petite enfance et qu'un chemin de guérison réside dans la venue à la conscience et à la parole de ces traumatismes enfouis dans l'inconscient. Il semble que les témoignages de guérison intérieure que nous avons évoqués plus haut viennent confirmer certains éléments de la théorie freudienne (en remontant cependant plus haut que la petite enfance). Il ne faudrait pas que cela fasse oublier la priorité de l'«être connu» sur la connaissance, dont nous avons parlé il y a un instant.

À la lumière de cette priorité, plusieurs choses doivent être, semble-t-il, relativisées.

1. Si quelqu'un, dans une retraite de guérison (ou même dans un entretien spirituel ordinaire), alors qu'il effectue un travail de reprise de toute son existence dans l'Amour miséricordieux du Seigneur, en arrive à formuler une certitude du genre: «Je suis sûr que ma mère a voulu me faire avorter», il n'y a pas lieu d'essayer de se prononcer sur la part de vérité ou de projection imaginaire[19] que cette affirmation comporte. Celle-ci n'est peut-être que provisoire, mais elle représente probablement pour l'instant un moment important de la quête de vérité de celui qui parle, moment qui doit être respecté. Cependant, il ne sera peut-être pas hors de propos de lui faire remarquer que, de toute façon, cette «vérité», si décisive qu'elle lui paraisse, n'est toutefois pas «ce qui explique tout», «ce qui va tout arranger», la clé enfin trouvée, le secret de son existence, l'explication de son mal-être. Non, la guérison ne réside pas dans ce «savoir» (peut-être vrai). Les choses ne font que commencer. La guérison ne se trouve que dans la conversion au Seigneur. Avec raison, Nelly Astelli Hidalgo insiste beaucoup, dans son livre *Le fruit de tes entrailles*, sur le fait que la guérison n'existe pas hors de la conversion et de

19. Certains pensent pouvoir expliquer ces résurgences du passé dans la conscience par une intervention de la «mémoire», le corps enregistrant absolument tout ce qui lui arrive en une sorte de mémoire organique et psychique, et cet enregistrement dans le subconscient pouvant être reproduit au plan de la conscience en certaines circonstances. Personnellement, nous ne pensons pas qu'il s'agit là vraiment de «souvenirs»; nous croyons plutôt qu'il s'agit de projections imaginaires. Mais, au contraire de ce qu'on croit souvent, l'imagination est une faculté capitale et indispensable pour notre accès à la vérité et notre quête de celle-ci.

la remise totale de soi et d'autrui entre les mains de l'Amour miséricordieux de Dieu.

2. Quelqu'un de très intuitif et de très attentif peut arriver, à travers l'écoute, à des quasi-certitudes au sujet du passé de celui qui parle, surtout en ce qui concerne sa petite enfance. Dans bien des cas, celui qui écoute va plus vite que celui qui parle. À partir des confidences reçues, l'écoutant pourra avoir saisi le «fait» caché qui explique l'ensemble des paroles, alors que le confident n'en a pas encore pris conscience ou n'en prendra peut-être même jamais conscience. Est-ce une raison pour l'écoutant de révéler au confident ce qu'il a compris? Rien n'est moins sûr. Surtout si le fait en question implique de tierces personnes. Est-il légitime de dire à quelqu'un: «Tes parents ne te désiraient pas... Ta mère t'a porté de telle manière... On a cherché à te faire avorter...»? Personnellement, nous en doutons fort, à supposer même que l'on bénéficie, à propos de ces faits, d'une lumière surnaturelle véridique. L'intention d'aider ceux qui souffrent, chez ceux ou celles qui ont reçu le charisme de guérison des blessures prénatales ou de la petite enfance, ne fait pas de doute, mais nous pensons qu'il y a dans ces révélations un manquement objectif à la charité (on révèle du mal d'autrui), dû à une surestimation de l'importance du «savoir sur soi» pour la guérison spirituelle et le salut.

VII. - La guérison des blessures et le pardon sacramentel

Si grand qu'il soit, l'amour de nos parents, de nos frères et sœurs est un amour de pécheurs. Il nous construit et il nous blesse aussi. Nous avons donc toujours, en même temps que notre reconnaissance, un pardon à leur donner. Ce pardon sera d'autant plus grand, et peut-être d'autant plus difficile, qu'ils auront été causes, avec d'autres éventuellement, de traumatismes psychologiques et spirituels dans notre petite enfance ou dans notre vie prénatale.

Pardonner: tel est un des facteurs les plus importants de toute guérison psychique et spirituelle. De nombreux témoignages de guérison le montrent d'une manière souvent bouleversante. L'autre facteur, plus décisif encore et source du premier, est le pardon reçu de Dieu pour ses propres péchés. Le sacrement de pénitence réconcilie avec Dieu, avec les autres et avec soi-même. Un des aspects de cette réconciliation avec soi-même, effet de la **Miséricorde divine, est la réconciliation avec son propre passé.**

La grâce reçue dans le sacrement de la réconciliation n'est pas seulement une grâce de pardon, mais aussi de guérison[20]. À travers les signes sacramentels de l'aveu (uni au repentir et au bon propos) et de l'absolution (qui donne aussi au pénitent de pouvoir poser un geste de réparation ou de satisfaction), l'Esprit Saint vient toucher en nous et guérir les racines du péché et leurs conséquences. Cette grâce sacramentelle, reçue au moment de la célébration du sacrement, peut cependant se déployer dans le temps, en sortant progressivement tous ses effets[21], par exemple de guérison personnelle ou de pardon toujours plus effectivement manifesté aux autres dans la vie quotidienne. La grâce sacramentelle peut ainsi être source de guérison pour les blessures reçues dès la vie prénatale et pour les inclinations au péché qui auraient pu en résulter.

D'un autre côté, les chemins ou les retraites de guérison peuvent préparer au sacrement de la réconciliation.

Les blessures reçues dans le sein maternel relèvent davantage du sentiment de culpabilité que du péché proprement dit. Cependant il nous semble capital que toute retraite ou chemin de guérison proposés aux chrétiens soient clairement situés par rapport au sacrement de pénitence.

Dans le sacrement de pénitence, le chrétien s'abandonne au Jugement de Dieu. Il renonce à se connaître autrement que par la Miséricorde de son Seigneur. Il pourrait y avoir illusion, nous l'avons dit, à désirer voir toujours plus clair en soi-même, comprendre de mieux en mieux l'origine de ses troubles, etc. Une telle connaissance peut être utile. Elle n'est pas le but de la vie chrétienne[22], ni d'une retraite, ni d'un chemin de guérison. Il y a danger aussi à chercher davantage une guérison psychologique (être délivré de ses angoisses, connaître enfin le «secret» de ses

---

20. Pour être complet, nous devrions parler aussi du sacrement de l'Onction des malades. Nous citerons seulement le *Catéchisme de l'Église catholique* : «Le Seigneur Jésus-Christ, médecin de nos âmes et de nos corps, Lui qui a remis les péchés au paralytique et lui a rendu la santé du corps, a voulu que son Église continue, dans la force de l'Esprit Saint, son œuvre de guérison et de salut, même auprès de ses propres membres; c'est le but des deux sacrements de guérison: le sacrement de Pénitence et l'Onction des malades» (*CEC* 1421).

21. Cf. P. GERVAIS, *Ignace de Loyola et la confession générale,* dans *Communio* 8 (1983/5) 69-83.

22. «Il ne suffit pas à chacun de voir clair en soi pour dire y avoir rencontré Dieu. «Être bien dans sa peau», ce n'est pas encore découvrir Dieu. Il ne manque pas de saints qui étaient psychologiquement mal dans leur peau!» (Léon-Joseph Cardinal SUENENS, *Culte du moi et foi chrétienne*, Paris, DDB, 1985, p. 56).

difficultés) que la conversion à Dieu et son pardon. À tout ce psychologisme, la parole du Sacrement vient, doucement mais fermement, donner congé. Elle dit toujours d'une manière ou d'une autre : «La page est tournée. Regardons vers l'avenir.»

Il faut veiller aussi à ne pas laisser espérer l'impossible: une sorte de recommencement à zéro. La guérison, dans bien des cas, consiste à assumer ses blessures (y compris des impuissances morales et spirituelles) et à porter jusqu'à sa mort un psychisme délabré en communion avec le Christ Ressuscité, à l'agonie et sur la croix jusqu'à la fin du monde.

VIII. - Conclusion

Nous pouvons conclure. La grâce de guérison intérieure, qui réapparaît aujourd'hui d'une manière si éclatante dans l'Église, ne se maintiendra dans sa force et sa vérité que si l'on veille à distinguer clairement «blessure» et «péché»[23], à ne pas donner plus de poids au péché qu'à la grâce et à la création, à sauvegarder enfin le rapport de tout chemin de guérison avec la conversion à Dieu et le pardon sacramentel.

B - 1150 Bruxelles Jean-Marie HENNAUX, S.J.
Rue du Collège Saint-Michel, 60

Sommaire. — Cet article s'interroge au sujet de la guérison des souvenirs et, plus particulièrement, des blessures reçues dans le sein maternel. Il se demande s'il est possible de rendre compte philosophiquement d'une vie sensorielle et psychique avant la naissance. Il énonce enfin quelques critères d'ordre théologique et pastoral auxquels il serait nécessaire de se conformer, si l'on veut garder une intelligence juste des blessures en question et chercher d'une manière saine à obtenir la grâce de leur guérison.

Summary. — This article examines the question of the healing of memories, and, especially, of hurts received in the womb. It asks wether it is possible to provide a philosophical account of prenatal life, a life including elements of the senses and of the psyche. The article proposes certain theological and pastoral criteria which would be necessary to preserve a proper understanding of these hurts and to seek appropriately the grace of their healing.

---

23. Pour plus d'éclaircissements, nous renvoyons au livre bien documenté et équilibré de Pascal IDE, *Connaître ses blessures*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 1992.